



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-56262>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-56262**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-66391

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Antibes (06)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21060004500012

Ville : Antibes Juan Les Pins Cedex

Code postal : 06606

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de rénovation de voirie et renouvellement d'une bande de roulement avec présence d'amiante - Chemin des Ames du Purgatoire

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233252

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de rénovation de voirie (chaussée / trottoirs) avec renouvellement d'une bande de roulement (600 m) avec présence d'amiante - Chemin des Ames du Purgatoire.

Critères d'attribution : valeur technique sur 5 Prix sur 4 Protection de l'environnement sur 1

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date de notification du marché : 14/05/2025 Titulaire : GROUPEMENT EUROVIA PROVENCE

(mandataire) ET EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON (co-traitant) Adresse : 140 rue Georges Claude

13 593 AIX EN PROVENCE CEDEX 3 Montant du marché : 414 591,60 EUR H.T. Durée du marché : Le

délai d'exécution est de quatre (4) semaines. Le délai d'exécution part de la date fixée par l'ordre de

service prescrivant de commencer les travaux. Il est précisé que le délai d'exécution sera décomposé

en autant de phases que nécessaire pour la réalisation des travaux sans donner lieu à une quelconque

indemnité. Il est fixé une période de préparation qui n'est pas comprise dans le délai d'exécution des

travaux. Sa durée est de deux (2) mois à compter de la date de notification du marché. La période de préparation comprend notamment la réalisation, la transmission et la validation du plan de retrait amiante. Nombres d'offres reçues : 4 Pas de sous-traitance déclarée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/05/2025